

# Réservation



Nom : ..... Prénom : .....  
Date de naissance : .....  
Adresse : .....  
Code postal : ..... Ville : .....  
Pays : .....  
Téléphone : ..... Portable : .....  
Email : .....  
Type de véhicule : ..... N° immatriculation : .....

## ACCOMPAGNANTS

	Nom	Prénom	Date de naissance
2			
3			
4			
5			
6			

## EMPLACEMENT NU

Réservations : 3 nuits minimum (et 7 nuits en juillet et août).

Dates : du ..... au .....

- Emplacement Standard  
 Emplacement Premium côté mer  
 Emplacement Premium côté montagne  
 Emplacement Premium avec sanitaire privé  
 Cabane Étoile (location à la nuitée)

Type d'installation : .....

Dimensions : .....

Electricité :  oui  non (à cocher impérativement)

Animaux (1<sup>ère</sup> et 2<sup>e</sup> catégories interdites) : .....

## LOCATION

Dates : du ..... au .....

Type : .....

Animaux (1<sup>ère</sup> et 2<sup>e</sup> catégories interdites) : .....

### Prestations:

- Ménage intermédiaire  Ménage final  
 Location draps simples  Location draps doubles

## PAIEMENT

### L'ACOMPTE :

Pour un emplacement nu : 126 € (dont 26 € de frais de réservation).  
Pour une location mobile home : 226 € (dont 26 € de frais de réservation).

### GARANTIE ANNULATION:

Si vous souhaitez la souscrire, le montant de celle-ci est obligatoirement à rajouter sur le montant de l'acompte demandé. Le montant de la garantie annulation s'élève à 3 € par nuit, à multiplier par le nombre de nuits de votre séjour.

**Je souscris la garantie annulation:**  oui  non

### 1 - PAIEMENT DE L' ACOMPTE PAR :

- Chèque (à l'ordre de CAMPING LES CRIQUES DE PORTEILS)  
 Chèques Vacances (avec talons)  
 Carte bancaire N° ..... / ..... / ..... / .....  
Date d'expiration ..... / ..... 3 derniers chiffres au verso de la carte .....  
 Virement Bancaire  
IBAN : FR76 3000 3016 0000 0200 8370 940  
BIC : SOGEFRPP

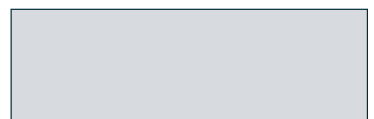
### 2 - DU SOLDE :

30 jours avant la date d'arrivée au camping. 2 possibilités, cocher la case de votre choix :

- Chèque ou chèques vacances ou virement bancaire.  
 Je vous autorise à prélever le solde 1 mois avant mon arrivée directement sur ma carte bancaire :  
Carte bancaire N° ..... / ..... / ..... / .....  
Date d'expiration ..... / ..... 3 derniers chiffres au verso de la carte .....  
Dès réception du bon de réservation et du règlement, nous vous enverrons une confirmation.

### J'ai lu et j'accepte les conditions générales de location.

Date : ..... / ..... / ..... Signature :



# Conditions générales de location



\*\*SÉJOURS INDIVIDUELS LES CRIQUES DE PORTEILS - Route de Collioure 66700 ARGELES-SUR-MER France - tel +33(0)4 68 81 12 73 - www.lescriques.com - contactcdp@lescriques.com - Camping

Afin de pouvoir bénéficier des prestations proposées par LES CRIQUES DE PORTEILS, nous vous demandons de lire attentivement les conditions générales ci-dessous. Ces conditions générales sont applicables pour la période de réservation qui s'étend du 19 septembre 2023 au 22 mars 2024, pour des séjours se déroulant du 22 mars 2024 au 2 novembre 2024. Ces conditions régissent les ventes de séjours et sont valables dès le paiement de l'acompte. Le fait de réserver un séjour implique l'adhésion complète à nos conditions générales.

Les présentes conditions peuvent être à tout moment modifiées et / ou complétées par LES CRIQUES DE PORTEILS. Dans ce cas, la nouvelle version s'appliquera automatiquement à tout nouveau client, qui en sera informé par la mise en ligne sur le site : www.lescriques.com. L'acheteur reconnaît être parfaitement informé du fait que son accord concernant le contenu des présentes conditions générales de vente, ne nécessite pas de signature manuscrite ou électronique de ce document.

## PREAMBULE

Les conditions d'exercice des activités relatives à l'organisation et à la vente de voyages ou de séjours sont déterminées par le Code de tourisme et plus particulièrement par les articles L. 211-1 et suivants du dit Code. L'objet des présentes conditions générales de vente est de régir les relations contractuelles relatives à la vente de séjours individuels entre la société CAMPAR et ses clients, de fixer leurs obligations respectives. Le fait pour la société CAMPAR de ne pas se prévaloir de l'une ou de plusieurs des dispositions des conditions générales ne saurait être assimilé à une renonciation. Toute réservation implique l'application sans réserve par le client et son adhésion pleine et entière aux conditions générales qui prévalent sur tout autre document. Sauf accord dérogatoire écrit et préalable de la société CAMPAR, ces conditions générales s'appliquent à tous les clients. Tout autre document que les conditions générales de vente et notamment les catalogues, prospectus, publicité, notices, n'a qu'une valeur informative et indicative.

## PRESTATIONS, RESERVATIONS, TARIFS

### 1 - RÉSERVATION ET RÈGLEMENT DES SÉJOURS

Les éléments constitutifs des prestations fournies à l'occasion de nos séjours sont déterminés sur notre site internet www.lescriques.com. Dès le 19 septembre 2023, nous vous invitons à consulter les tarifs en vigueur sur notre site internet ou à bénéficier d'un accompagnement personnalisé en contactant notre équipe au +33 (0) 4 68 81 12 73. Le client dispose du catalogue en ligne ou en brochure papier, ou se fait expliquer nos prestations par nos agents de réservation sur site, par téléphone ou voie électronique. Il détermine lui-même les prestations de son choix au jour de sa réservation. Le client reconnaît avoir pris connaissance du contenu des prestations, de la destination et des modalités de réservation, de l'ensemble des caractéristiques des séjours et hébergements. Il reconnaît avoir sollicité et obtenu toutes les informations nécessaires pour passer réservation en toute connaissance de cause. Le client est responsable de son choix de réservation et de son adéquation à ses besoins, de telle sorte que la responsabilité des CRIQUES DE PORTEILS ne peut être recherchée. La réservation est réputée acceptée par le client à l'issue du processus de réservation. Le processus de réservation prenant fin à l'encaissement de l'acompte du séjour par LES CRIQUES DE PORTEILS.

• La réservation devient effective uniquement avec l'accord du camping, après réception de l'acompte et après réception soit du contrat de réservation dûment complété et signé, soit après acceptation des conditions générales de vente lors de la réservation en ligne.

• Les réservations ne lient LES CRIQUES DE PORTEILS, que si LES CRIQUES DE PORTEILS les a acceptées, ce que LES CRIQUES DE PORTEILS est libre de faire ou de refuser, en fonction de la disponibilité, et d'une façon générale de toutes circonstances de nature à nuire à l'exécution de la réservation effectuée. Notamment, LES CRIQUES DE PORTEILS propose des séjours à vocation familiale, au sens traditionnel, les hébergements sont spécialement conçus à cet effet. Ainsi, LES CRIQUES DE PORTEILS se réserve le droit de refuser toute réservation qui serait contraire à ce principe, ou qui chercherait à le détourner.

• Sous réserve des disponibilités aux dates souhaitées, vous pouvez réserver un séjour selon les modalités annoncées en page 1.

• Votre demande d'inscription doit être accompagnée d'un acompte de 100 euros pour un emplacement ou de 200 euros pour une location et nous parvenir dans un délai maximum de 7 jours à compter de votre réservation. Votre réservation ne deviendra définitive qu'après l'enregistrement de votre acompte. Le solde du prix devra être acquitté au plus tard 30 jours avant votre date d'arrivée. Ainsi :

\*\*\* Pour les réservations effectuées plus de 30 jours avant le début du séjour : un acompte doit être réglé dès la réservation au camping. Le solde doit être payé au plus tard 30 jours avant la date du début du séjour au camping.

\*\*\* Pour les réservations effectuées moins de 30 jours avant la date de début du séjour : le règlement intégral doit être effectué au moment de la réservation au camping.

ATTENTION : Passés ces délais, si nous n'avons pas reçu votre règlement d'acompte ou de solde, nous considérerons votre réservation comme annulée et nous remettrons en vente les prestations correspondantes. En outre, les conditions d'annulation vous seront appliquées.

À réception de votre acompte, une confirmation de séjour vous sera adressée précisant le solde restant à payer.

Toute personne se présentant sur le lieu de séjour sans avoir au préalable réglé son solde se verra refusée. En cas d'inscription moins de trente jours avant le départ, le client devra s'acquitter de l'intégralité du prix à la réservation. La date à laquelle cette réservation pourra éventuellement intervenir ne nous permettra pas toujours de vous adresser une confirmation de séjour. Vous serez alors réputé avoir accepté l'ensemble des indications figurant dans les présentes conditions générales ou portées oralement à votre connaissance.

Pour les séjours en location, et pour des raisons de sécurité, le nombre de personnes arrivant en séjour ne pourra en aucun cas excéder le nombre de places du logement attribué et le nombre de personnes mentionné sur le contrat. Des suppléments en cas de sur-occupation du logement, c'est-à-dire d'occupation supérieure à la capacité standard d'occupation, sont susceptibles d'être appliqués avec des montants variables suivant les sites et les périodes. Les tarifs sont communiqués au moment de la réservation.

• ATTENTION : Tout séjour écourté, interrompu, ou abrégé (arrivée tardive, départ anticipé) ou prestation non consommée ne pourront faire l'objet d'aucun remboursement.

### 2 - MODES DE RÈGLEMENT DU SÉJOUR

Vous pouvez régler votre séjour accompagné impérativement du bon de réservation: par chèques bancaires, chèques vacances : La société CAMPAR a reçu l'agrément de l'Agence Nationale pour les Chèques Vacances, vous pouvez les utiliser pour tous vos séjours. Nous vous conseillons d'envoyer vos chèques en recommandé avec accusé de réception. Les

chèques non envoyés en recommandé et non réceptionnés par CAMPAR sont sous la responsabilité du client. Ils sont valables pour leur valeur nominale jusqu'à concurrence des sommes dues en règlement de votre séjour, au plus tard lors du paiement du solde. En cas d'annulation, le remboursement éventuel se fera par : chèque bancaire, cartes bancaires : Visa, Mastercard ou par virement bancaire.

### 3 - TARIFS

#### 3.1: Tarifs et taxes de séjour

• Les tarifs, pour l'ensemble de nos séjours, hébergements et services annexes, sont consultables sur notre site internet. Les tarifs sont déterminés par catégorie et type d'hébergements et s'entendent en devise euro. LES CRIQUES DE PORTEILS ne peut être tenu responsable des modifications de cours monétaires.

• Les prix indiqués sont valables pour la saison 2024. Ils correspondent à une nuit et s'entendent en euros. La taxe de séjour concerne les personnes de plus de 18 ans (à partir du 01/01/2024 : 0,86 euro à Argelès-sur-Mer et 0,34 euro pour l'éco-participation).

• Nos tarifs TTC sont sujets à modification dans l'éventualité d'une augmentation des taux des taxes auxquelles nos séjours sont assujettis.

• Les tarifs sont dynamiques et évoluent au fur et à mesure de la saison permettant au client de bénéficier du prix le plus avantageux le jour de sa réservation. Plus vous réservez à l'avance, plus les prix sont avantageux.

• Compte tenu de ce qui précède et du rôle actif du client dans la détermination du tarif applicable à son séjour qui est fonction du délai anticipé de réservation, la société CAMPAR ne pourra en aucun cas être tenue responsable d'une différence de coût entre deux séjours réservés pour la même période.

#### 3.2 : Réductions de prix - Opérations promotionnelles.

Si vous êtes bénéficiaire d'une réduction de prix au titre d'une opération promotionnelle, vous devez vous en prévaloir dès votre réservation. Les offres promotionnelles sont soumises à certaines conditions notamment de disponibilités. Par ailleurs, les réductions de prix ou opérations promotionnelles ne sont pas cumulables entre elles. Une fois la confirmation ou la facture émise, le client ne pourra plus se prévaloir d'aucune réduction.

### 4 - MODIFICATION DE LA RÉSERVATION

#### 4.1: Modification de votre réservation

Des modifications concernant votre réservation peuvent être effectuées sans frais dans la limite de 30 jours avant la date initiale de votre arrivée, sous réserve de disponibilité. Nous vous demandons de nous avertir rapidement par écrit ou email, confirmé par lettre recommandée avec accusé de réception. Toute demande de modification ne pourra être acceptée que dans la limite des disponibilités (au tarif en vigueur) et sera envoyée à la société CAMPAR par lettre recommandée avec A.R.

La date retenue pour rendre opposable au client la modification du séjour sera la date de l'émission de la lettre avec A.R., le cachet de la poste faisant foi.

ATTENTION : En l'absence d'une demande expresse de modification et d'indication d'un report de votre date d'arrivée, l'hébergement pourra être à nouveau disponible à la vente 24 heures après la date d'arrivée mentionnée sur le contrat, et vous perdrez en conséquence le bénéfice de votre réservation ainsi que la somme versée.

#### 4.2 : Modification du fait de la société CAMPAR

Lorsque, avant le départ, le respect d'un des éléments essentiels du séjour est rendu impossible par suite d'un fait imprévisible et insurmontable, d'un tiers étranger à la fourniture des prestations prévues au contrat ou à un cas de force majeure, nous vous en informerons aussitôt. Vous disposerez alors de la faculté soit de renoncer au séjour soit d'accepter la modification que nous vous proposerons. Vous devrez alors nous faire connaître votre choix sous 72 heures (la renonciation entraînera le remboursement immédiat de l'intégralité des sommes versées alors que l'acceptation ne donnera lieu qu'au remboursement du trop perçu le cas échéant). Il est précisé que l'application de la présente hypothèse ne donnera lieu à versement d'aucune indemnité.

### 5 - ANNULATION DE LA RÉSERVATION

#### 5.1: Annulation du fait du client

En cas d'annulation, nous vous demandons de nous avertir rapidement par écrit, email, confirmé par lettre recommandée avec justificatif.

Toute demande d'annulation devra en outre être confirmée avec justificatif à la société CAMPAR par lettre recommandée avec A.R. La date retenue pour rendre opposable au client l'annulation du séjour sera la date de l'émission de la lettre avec A.R., le cachet de la poste faisant foi.

#### 5.1.1: Garantie annulation

Il est possible de souscrire à une garantie annulation. La cotisation est de 3 euros par jour, à multiplier par le nombre de nuits total de votre séjour. Cette garantie annulation vous permet d'être remboursé de toute somme versée, hors montant de la garantie et des frais de dossier de 26 euros.

#### 5.1.2: Remboursement sans frais d'annulation

Nous vous assurons le remboursement de toutes les sommes versées (hors frais de traitement de 26 euros), sans frais d'annulation, jusqu'à la veille de votre arrivée si l'annulation intervient, sous condition de fourniture de justificatifs, pour les motifs graves suivants :\*\* Maladie grave, accident grave, décès du réservataire, de son conjoint, de ses ascendants ou descendants.\*\*\* Licencierement économique du réservataire ou de son conjoint.

#### 5.1.3: Remboursement avec frais d'annulation

Si l'annulation intervient pour toute autre cause non listée ci-dessus, au plus tard 30 jours avant la date d'arrivée, nous vous remboursons toutes les sommes versées hors frais de dossier de 26 euros et 30 euros de frais d'annulation.

#### 5.1.4: Annulation ne donnant lieu à aucun remboursement

Si l'annulation intervient pour une cause non prévue ci-dessus, moins de 30 jours avant l'arrivée, elle ne donnera lieu à aucun remboursement.

#### 5.2 : Annulation du fait de CAMPAR

En cas d'annulation du fait de CAMPAR, sans proposition de solution de substitution équivalente, vous obtiendrez le remboursement immédiat de l'intégralité des sommes versées. Cette annulation ne pourra cependant pas donner lieu au versement de dommages et intérêts.

De même dans l'hypothèse d'une annulation du fait de CAMPAR pour un événement constitutif de force majeure, tel que cela est défini à l'article 1148 du Code Civil, seul un remboursement immédiat des sommes versées interviendra à l'exclusion de toute autre indemnité.

## VOTRE SEJOUR

### 1: MODALITÉS DU SÉJOUR

Il est précisé que nos bungalows sont des résidences mobiles de loisirs, non accessibles aux personnes à mobilité réduite. En revanche, certains hébergements spécifiques et infrastructures sont spécialement destinés à l'accueil des personnes à mobilité réduite : pour plus de précisions prière de contacter la réception. La réservation d'un emplacement de camping ou d'une location est faite à titre strictement personnel. Vous ne pouvez en aucun cas sous-louer ni céder votre réservation sans le consentement préalable du camping. Les mineurs doivent être accompagnés de leurs parents ou tuteurs légaux.

#### 1.1: Emplacement de camping

Le tarif de base comprend l'emplacement pour la tente, la caravane ou le camping-car, une voiture et 1 ou 2 personnes, l'accès aux infrastructures d'accueil.

## 1.2: Hébergement locatif

- Les hébergements locatifs sont équipés. Le forfait de base est de 1 à 7 places selon le type d'hébergement.
- LES CRIQUES DE PORTEILS se réserve le droit de refuser l'accès au camping aux groupes ou familles se présentant avec un nombre de participants supérieur à la capacité de l'hébergement loué ou de majorer le montant du séjour.
- Possibilité de choisir un numéro de bungalow précis (selon disponibilité).

## 2 - ARRIVÉE

### 2.1: Remise des clés

Selon les périodes, les jours d'arrivée sont variables. Le jour de votre arrivée aux CRIQUES DE PORTEILS, les bungalows seront disponibles à partir de 16h. Cependant, en cas d'arrivée anticipée et selon nos disponibilités, tout sera mis en œuvre afin de réduire le délai d'attente.

### 2.2: Dépôt de garantie

Un dépôt de garantie d'un montant de 200 euros est demandé au client à son arrivée. Il est à verser à l'arrivée par carte bancaire ou chèque. Cette caution sera rendue au client le jour du départ et après vérification complète (INVENTAIRE) du bungalow. La direction se réserve le droit de conserver tout ou une partie de la caution en cas de manquement au respect de l'hygiène et/ou du matériel loué. Si le départ du locataire doit intervenir en dehors des heures d'ouverture de la réception, le bungalow sera contrôlé ultérieurement et la caution renvoyée par courrier. La retenue du dépôt de garantie n'exclut pas un dédommagement supplémentaire dans le cas où les frais seraient supérieurs au montant de celle-ci.

## 3 - PENDANT VOTRE SÉJOUR

### 3.1: Règlement intérieur

Un règlement intérieur est affiché au sein du camping. Nous vous remercions d'en prendre connaissance et de le respecter. Tous les clients doivent se conformer aux dispositions du règlement intérieur. Chaque locataire est responsable des troubles et nuisances causés par les personnes qui séjournent avec lui ou lui rendent visite.

### 3.2: Pertes, vols, dégradations

La responsabilité de la société CAMPAR ne saurait être engagée en cas de perte, de vol ou de dégradation d'effets personnels dans nos résidences, tant dans les logements que dans les parkings ou les locaux communs. La société CAMPAR décline en conséquence toute responsabilité en cas de vol, incendie, intempéries, etc, ou en cas d'incident relevant de la responsabilité civile du vacancier. CAMPAR décline également toute responsabilité concernant les valeurs, effets et objets personnels du locataire, des coffres forts pouvant être loués à la réception. Nous vous conseillons de contacter votre compagnie d'assurances afin d'obtenir si nécessaire une extension de vos garanties personnelles.

### 3.3: Animaux

Les animaux domestiques sont acceptés en camping et dans les locations spécifiées. Ceux-ci devront être constamment surveillés et tenus en laisse par leur propriétaire pendant le séjour. Tout manquement à l'hygiène (nécessaire de nettoyage disponible gratuitement à la réception) ou à la sécurité occasionné par l'animal pourra être sanctionné par l'expulsion de ses maîtres. Le carnet de vaccination pour les chiens et les chats doit être à jour. L'accès des chiens de première catégorie aux transports en commun, aux lieux publics à l'exception de la voie publique et aux locaux ouverts au public est strictement interdit. Les chiens de deuxième catégorie doivent être muselés et tenus en laisse par une personne majeure.

## 4 - DÉPART

Au jour du départ indiqué sur votre contrat, l'hébergement locatif doit être libéré avant 10 heures le matin. Le late check-out est disponible uniquement, sous réserve de disponibilité, la veille du départ au prix de 20 euros. Le late check-out permet, sous réserve d'avoir été payé et réservé la veille du départ en réception, de restituer l'hébergement jusqu'à maximum 14h. L'hébergement sera rendu en parfait état de propreté, et l'inventaire pourra être vérifié, tout objet cassé ou détérioré sera à votre charge, ainsi que la remise en état des lieux si cela s'avérait nécessaire. La caution vous sera restituée en fin de séjour déduction faite des indemnités retenues, pour les éventuels dégâts constatés par l'état des lieux de sortie. La retenue de la caution n'exclut pas un dédommagement supplémentaire dans le cas où les frais seraient supérieurs au montant de celle-ci. Dans le cas où l'hébergement n'aurait pas été nettoyé avant votre départ, un forfait nettoyage vous sera demandé (65 euros le ménage). Pour tout départ retardé, il pourra vous être facturé une journée supplémentaire au prix de la nuit en vigueur.

## AUTRES CONDITIONS

### 1 - RÉCLAMATIONS

Nos clients disposent d'un mécanisme de réclamations accessible pour faire connaître leurs éventuelles insatisfactions relatives au déroulé de leur séjour. Pour faire part de ses réclamations, le client peut se manifester par voie postale (LES CRIQUES DE PORTEILS, Route de Collioure, 66700 ARGELES-SUR-MER), par e-mail (contactcdp@lescriques.com), par le biais de nos enquêtes de satisfactions remises en fin de séjour. Pendant la durée du séjour, nos équipes de réception sont disponibles de 8h00 à 23h00 pour prendre en considération toute réclamation. Les réclamations peuvent porter sur la conformité de l'hébergement à la réservation, la conformité des services par rapport aux attentes du client. La direction s'engage à répondre de façon circonstanciée à toute réclamation écrite dès lors qu'elle n'est pas anonyme. Dans le cas où le client attend une contrepartie à sa réclamation, celle-ci devra être rédigée par courrier lettre recommandée avec accusé de réception au gestionnaire du camping dans le mois qui suit le séjour sans omettre le numéro de dossier.

### 2 - RESPONSABILITÉ

Conformément aux dispositions de l'article L.212-1 du code de la consommation, LES CRIQUES DE PORTEILS s'engage à la conformité de ses prestations et services aux prescriptions en vigueur. Le client reconnaît expressément que LES CRIQUES DE PORTEILS ne pourra être tenu responsable, du fait de la communication par ses partenaires ou par tout tiers d'informations fausses qui seraient mentionnées dans la brochure ou le site internet de CRIQUES DE PORTEILS concernant les sites d'accueil, et notamment les photos de présentation, les qualificatifs, les activités, les loisirs, les services et les dates de fonctionnement. Toutes les photos et les textes utilisés dans la brochure ou sur le site internet des CRIQUES DE PORTEILS sont non contractuels. Ils n'ont qu'un caractère indicatif. Il peut advenir que certaines activités et installations proposées par le camping et indiquées dans le descriptif figurant dans la brochure soient supprimées, notamment pour des raisons climatiques ou en cas de force majeure tels que définis par les tribunaux français.

La société CAMPAR est responsable de la bonne exécution de toutes obligations résultant du contrat. Toutefois, la société CAMPAR sera exonérée de sa responsabilité dans les cas où l'inexécution ou la mauvaise exécution du contrat est imputable soit au client, soit au fait imprévisible et insurmontable d'un tiers étranger à la fourniture des prestations prévues au contrat ou à un cas de force majeure définie à l'article 1148 du Code civil.

### 3 - LITIGE

Toute réclamation éventuelle concernant la non-conformité des prestations par rapport aux engagements contractuels doit être signalée au préalable par écrit et par lettre recommandée avec accusé de réception au gestionnaire du camping. Le Client et LES CRIQUES DE PORTEILS reconnaissent expressément que leurs relations sont régies par le droit français. En cas de litige, la compétence est déléguée aux tribunaux implantés sur le

lieu du camping.

## 4 - PROTECTION DES DONNÉES PERSONNELLES

Les informations que vous nous communiquez à l'occasion de votre commande ne seront transmises à aucun tiers. Ces informations seront considérées par LES CRIQUES DE PORTEILS comme étant confidentielles. Elles seront utilisées uniquement par les services internes des CRIQUES DE PORTEILS, pour le traitement de votre commande et pour renforcer et personnaliser la communication et l'offre de services réservés aux clients des CRIQUES DE PORTEILS en fonction de vos centres d'intérêts. Conformément à la loi informatique et des libertés du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, et d'opposition aux données personnelles vous concernant. Pour cela il suffit de nous en faire la demande par courrier à l'adresse suivante en nous indiquant vos nom, prénom et adresse : CRIQUES DE PORTEILS : Route de Collioure - 66700 ARGELES-SUR-MER – France

## 5 - CONDITIONS PARTICULIÈRES CRIQUES DE PORTEILS

LES CRIQUES DE PORTEILS est ouvert du 22 mars au 2 novembre 2024. Durant la saison, notre réception est ouverte de 8h00 à 21h00 en continu 7jours/7, notre service de sécurité est présent la nuit. Possibilité de choisir un numéro de bungalow précis (selon disponibilité lors de la réservation). Chaque réservation inclut la place de parking pour UN SEUL véhicule. L'accès au site des CRIQUES DE PORTEILS, pour tout véhicule supplémentaire et sous réserve d'être titulaire d'une réservation, sera facturé. Ce prix comprend l'accès au site et ne garantit pas de place de stationnement. Le ménage final, les draps et les serviettes sont inclus dans les hébergements PREMIUM et PALACE. Possibilité de louer sur place les draps ou de les apporter.

## 6 - FICHES DE POLICE

Conformément au décret 2015-1002 du 18 août 2015, les exploitants de terrains de camping, caravanage et autres terrains aménagés sont tenus de faire remplir et signer par toute personne, dès son arrivée, une fiche individuelle de police, dont le modèle est fixé par arrêté conjoint du ministre de l'intérieur, du ministre chargé de l'immigration et du ministre chargé du tourisme. Les données personnelles ainsi collectées sont notamment :

1. Le nom et les prénoms ;
2. La date et le lieu de naissance ;
3. La nationalité ;
4. Le domicile habituel ;
5. Le numéro de téléphone mobile et l'adresse électronique ;
6. La date d'arrivée au sein de l'établissement et la date de départ prévue.

## 7 - MEDIATION DES LITIGES DE LA CONSOMMATION

Conformément aux dispositions du Code de la consommation concernant « le processus de médiation des litiges de la consommation », le client a le droit de recourir gratuitement au service de médiation proposé par LES CRIQUES DE PORTEILS. Le médiateur «droit de la consommation» ainsi proposé est Centre de la Médiation de la Consommation de Conciliateurs de Justice.

Ce dispositif de médiation peut être joint par voie postale : CM2C, 14 rue Saint Jean, 75017 Paris.

## 8 - OBJETS TROUVÉS

- La réception et le stockage des objets trouvés :

Une fois trouvés, les objets sont enregistrés dans notre base de données. Ils seront conservés 30 jours. Les matières périssables ou dangereuses sont immédiatement détruites.

- La déclaration de perte :

Vous pouvez réaliser votre déclaration de perte par téléphone ou bien directement à la réception. Nos équipes peuvent répondre à toutes vos questions et enregistrer votre déclaration au 04 68 8112 73 ou par email : contactcdp@lescriques.com

- Les objets retrouvés :

Si votre objet est retrouvé, vous pourrez alors le récupérer directement à la réception sur présentation d'une pièce d'identité durant 30 jours, ou le recevoir à votre domicile. Dans ce dernier cas, une taxe de restitution de 30€ sera appliquée pour couvrir les frais de service.

- Les objets trouvés non restitués

À défaut de restitution au propriétaire dans un délai de 1 mois, l'objet sera remis à une association d'utilité publique ou bien détruit.

## DISPOSITIONS SPECIFIQUES RELATIVES A LA RESERVATION EN LIGNE

### 1 - PRÉCISIONS TECHNIQUES SUR LES MODALITÉS DE RÉSERVATION EN LIGNE

Tel qu'il a été indiqué précédemment, le client a la possibilité de réserver son séjour en ligne sur le site [www.lescriques.com](http://www.lescriques.com). Nonobstant l'application de plein droit des clauses précédentes des présentes conditions générales à toute réservation quel que en soit sa forme, il est ici précisé les modalités techniques de la réservation en ligne. Le client choisit sa réservation sur internet en fonction des disponibilités et du tarif applicable. Le client a également la possibilité de choisir certaines prestations optionnelles. Cette réservation en ligne se fait en plusieurs étapes qui permettent au client de contrôler que le séjour choisi est conforme à ses souhaits et de revenir sur sa réservation avant de la valider définitivement.

La validation définitive de la réservation permet au client de contrôler que celle-ci est pleinement conforme et qu'il donne son accord aux présentes conditions générales de vente avant de procéder au règlement sécurisé de l'acompte exigé. A l'issue de ces étapes, LES CRIQUES DE PORTEILS confirmera la réservation enregistrée par courrier électronique, lequel renvoie également aux présentes conditions générales de vente. La réservation est considérée ferme à compter de la réception par le client du courrier électronique des CRIQUES DE PORTEILS confirmant la réservation. Cette confirmation vaut date de conclusion du contrat de vente et date d'acceptation des présentes conditions générales.

### 2 - PAIEMENT EN LIGNE ET SÉCURITÉ DES TRANSACTIONS

Il est appelé :

- qu'un premier acompte est effectué lors de la réservation de votre séjour en ligne, - que le solde de votre séjour sera débité 30 jours avant votre arrivée. Le règlement se fait en ligne par carte bancaire (Visa, carte bleue, American Express, MasterCard uniquement) et par paiement sécurisé. Tous les moyens nécessaires sont mis en œuvre pour assurer la confidentialité et la sécurité des données transmises sur le web. A ce titre, le site internet utilise un module sécurisé de paiement SSL (Secure Socket Layer) de telle sorte que les informations transmises sont cryptées par un logiciel et qu'aucun tiers ne puisse en prendre connaissance.